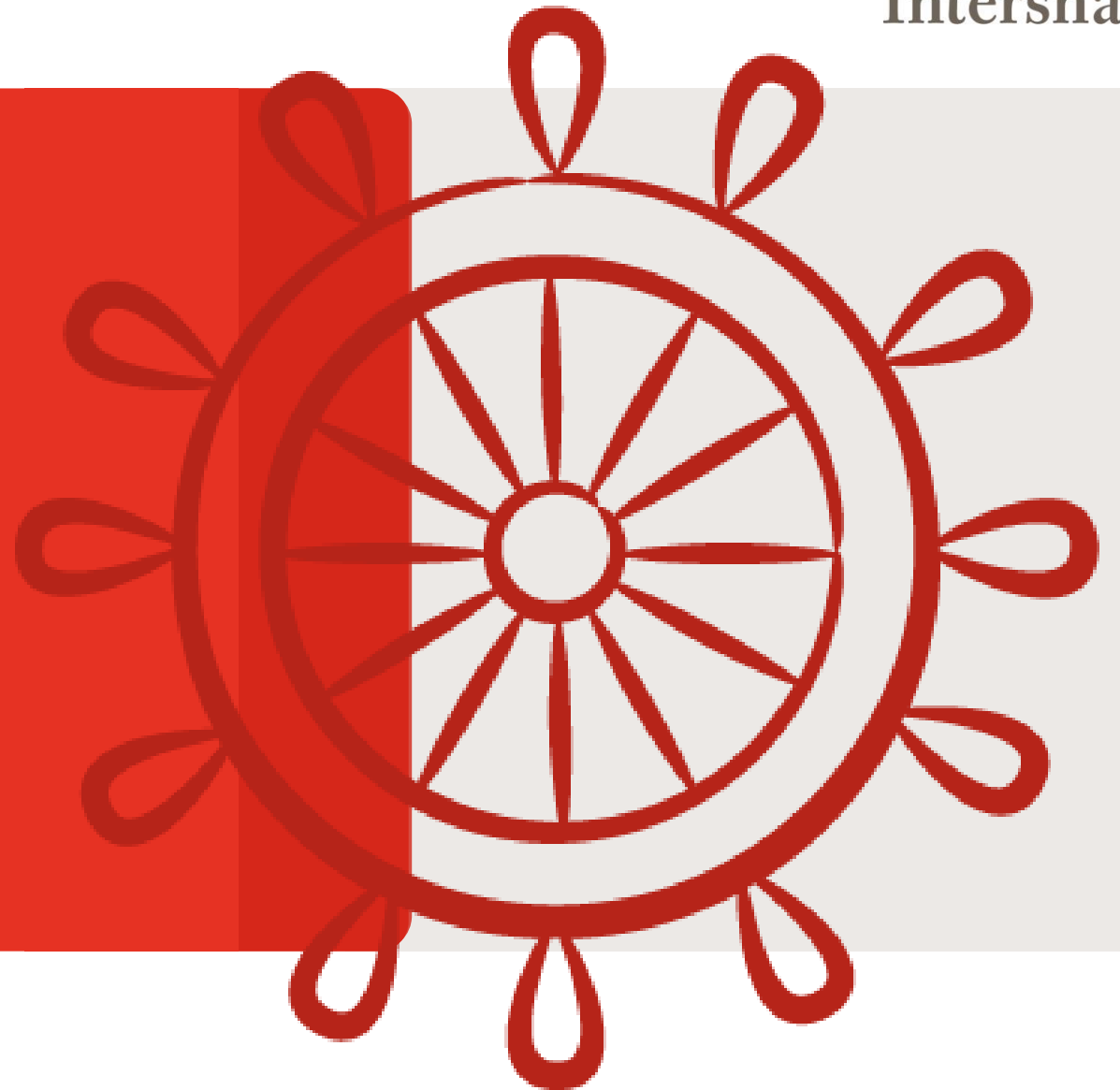




Intersnack

# *Code de conduite*

Février 2022





## Avant-Propos

Le Groupe Intersnack peut se prévaloir d'excellentes performances de ses marques nationales et marques distributeurs dont nous pouvons tous être fiers.

Notre succès est dû à notre fort attachement à nos valeurs fondamentales, que sont l'intégrité, la loyauté et la confiance, ce qui a forgé notre solide réputation au niveau des marchés sur lesquels nous sommes présents. Construire une bonne réputation peut prendre de nombreuses années mais être détruite du jour au lendemain suite au non-respect des réglementations ou de manquements individuels. En tant que Executive Board, nous nous engageons donc à veiller à l'application de pratiques exemplaires de bonne gouvernance d'entreprise au sein de l'ensemble du Groupe Intersnack.

Ce code de conduite édicte des conseils pratiques dans le cadre de notre travail quotidien et doit être considéré comme une référence essentielle dans la mise en œuvre de nos valeurs fondamentales. C'est dans ces conditions, que nous avons développé les sept principes suivants, qui doivent s'appliquer à chacun d'entre nous, et qui traduisent le comportement éthique et le respect de la législation que nous devons adopter en toute circonstance. En cas de doute sur une conduite appropriée, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique ou demander au représentant de confiance désigné de votre organisation.

Le service de conformité du groupe est également à votre disposition pour toute discussion ou tout conseil supplémentaire.

Le Groupe Intersnack s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables. En outre, en ce qui concerne les sujets spécifiques relatifs à la conformité, nous fournirons régulièrement des informations supplémentaires sous forme de directives, de politiques et de formations.

Veuillez prendre le temps de lire attentivement le Code de conduite. Utilisez ces principes comme un guide dans tout le travail que vous faites et les décisions que vous prenez.

**Executive Board**  
**Intersnack Group Gmbh & Co. KGT**



### 1. Nous fabriquons des produits de qualité répondant aux normes les plus exigeantes.

La sécurité alimentaire est notre priorité absolue.

Nous avons tous la responsabilité de veiller à ce que les consommateurs puissent avoir confiance dans la sécurité et la qualité de nos produits.

Nos produits et processus sont toujours conformes, voire supérieurs, aux normes légales et industrielles en matière de santé et de sécurité des consommateurs. Afin de garantir une sécurité et une qualité constante, nous appliquons un certain nombre de processus et de politiques de sécurité alimentaire répondant aux normes professionnelles. Nous supervisons et contrôlons l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et sélectionnons nos fournisseurs selon des critères stricts.



### 2. Nous agissons toujours avec intégrité.

Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons.

Nous attendons de la part de tous les collaborateurs et de chacun de nos partenaires qu'ils agissent avec transparence et honnêteté. Nous adoptons un comportement éthique dans toutes nos relations avec les clients, les fournisseurs et les partenaires commerciaux, et nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables.

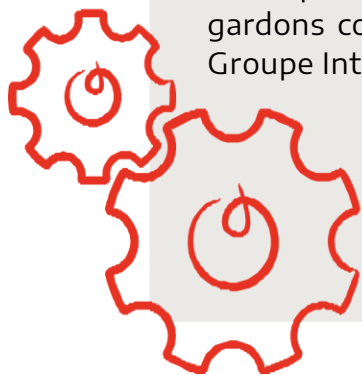




### 3. Nous adoptons des pratiques commerciales loyales et agissons dans l'intérêt du Groupe Intersnack.

Nous menons nos activités commerciales de manière éthique avec franchise et honnêteté. Nos principes se basent sur l'application de pratiques commerciales loyales et de bonne foi. Aussi, nous conduisons nos activités commerciales de manière loyale envers le Groupe Intersnack.

Nous évitons les conflits entre les intérêts personnels et ceux du Groupe Intersnack. Nous respectons les biens de l'entreprise et prenons soin de ses installations. Nous gardons confidentielles les informations commerciales du Groupe Intersnack.



### 4. Nous n'acceptons aucune forme de corruption

Toute forme de corruption est strictement condamnée et ne saurait être tolérée.

Nous n'acceptons ou proposons aucune somme d'argent ou tout autre avantage, cadeau, de quelque nature que ce soit, dans le but d'obtenir des traitements de faveur ou avantages illicites pour le Groupe Intersnack. Nous ne demandons aucun avantage personnel à un partenaire commercial. Nous refusons catégoriquement tout avantage personnel s'il peut être destiné à influencer nos décisions commerciales.



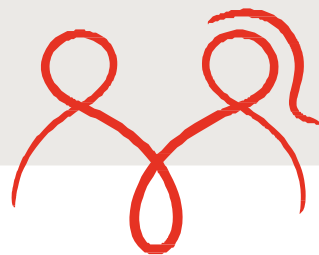


### 5. Nous traitons les collaborateurs avec équité

Nous traitons les collaborateurs avec équité. Chacun mérite une chance égale de réussir en fonction de ses performances, de son talent et de son engagement envers les valeurs du Groupe Intersnack.

Nous encourageons l'esprit d'entreprise et souhaitons nous développer ensemble avec nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux. Nous nous engageons à offrir un environnement dans lequel le harcèlement et la discrimination ne sont pas tolérés. Quelque soit votre lieu de travail, nous nous assurons de votre sécurité et bien être.

Nous agissons en tant qu'entreprise citoyenne dans chaque localité dans laquelle nous opérons.



### 6. Nous sommes des concurrents loyaux et respectons le libre jeu de la concurrence

Nous nous engageons à faire preuve d'honnêteté, d'intégrité et d'équité dans nos activités. Nous attendons également de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux qu'ils adhèrent à ces valeurs.

Nous respectons toutes les lois sur la concurrence et les lois antitrust. Nous nous engageons à rivaliser sur les mérites et à offrir des prix qui résultent de la libre concurrence. Nous respectons les intérêts légitimes de nos clients et de nos fournisseurs.

Nous nous développons et nous améliorons sur un marché concurrentiel.





### 7. Nous respectons l'environnement et exerçons notre activité commerciale de manière responsable.

Nous sommes convaincus qu'une la croissance profitable, la protection de l'environnement et l'engagement pour un développement social durable vont de pair.

Nous nous efforçons donc de réduire l'impact de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement sur l'environnement en optimisant l'utilisation de l'énergie et de l'eau, en contrôlant la pollution de l'air et en minimisant la production de déchets. Nous demandons à nos fournisseurs de s'engager pour l'amélioration systématique des aspects sociaux, environnementaux et éthiques de leurs produits et processus, et nous les aidons à le faire lorsque cela est possible.



### Les Principes de notre code de conduite

1. Nous fabriquons des produits de qualité répondant aux normes les plus exigeantes
2. Nous agissons toujours avec intégrité
3. Nous adoptons des pratiques commerciales loyales et agissons dans l'intérêt du Groupe Intersnack
4. Nous n'acceptons aucune forme de corruption
5. Nous traitons les collaborateurs avec équité
6. Nous sommes des concurrents loyaux et respectons le libre jeu de la concurrence
7. Nous respectons l'environnement et exerçons notre activité commerciale de manière responsable



## Comment respectons-nous notre Code de Conduite ?

Aucun ensemble de principes ne peut fournir des réponses à toutes les situations que nous pouvons rencontrer au travail.

Que devons-nous faire lorsque ces sept principes ne couvrent pas une situation spécifique à laquelle nous sommes confrontés ?

### N'oubliez pas nos valeurs fondamentales !

Tout ce que nous faisons est basé sur notre vision et nos valeurs. Elles doivent nous guider chaque jour !

Nous devons toujours poser des questions lorsque nous ne sommes pas sûrs de la manière d'agir. Nous pouvons nous adresser à différentes personnes : nos managers, les responsables de la conformité et le service juridique. Le service de conformité du groupe est également disponible pour nous aider.

Agir en  
*entrepreneur*



Grandir  
*ensemble*



Penser  
*responsable*





## Alerter

Si vous remarquez un problème au sein du Groupe Intersnack ou de l'une de ses entreprises, que devez-vous faire ?

Chaque collaborateur doit se sentir capable de prendre des mesures lorsque quelque chose ne lui semble pas correct. Si vous pensez que quelqu'un a violé la loi, l'esprit de ce code de conduite ou toute autre politique de l'entreprise : Parlez-en !

Parlez-en à votre responsable (à condition qu'il ne soit pas impliqué dans la violation), ou contactez les ressources humaines, votre représentant de confiance désigné.

Si vous rencontrez un conflit d'intérêt personnel, ou si vous souhaitez parler à quelqu'un qui n'est pas impliqué au niveau local, vous pouvez toujours contacter le service de conformité du groupe :

**Postal** Group Compliance  
(private and confidential)  
Intersnack Group GmbH & Co. KG  
Klaus-Bungert-Straße 8a Süd  
40468 Düsseldorf

**Email** [compliance@intersnackgroup.com](mailto:compliance@intersnackgroup.com)

En outre, nous avons mis en place une plateforme d'alerte pour signaler des préoccupations ou des incidents de conformité. pouvez accéder au système de dénonciation en ligne via :

[www.bkms-system.com/intersnackgroup/](http://www.bkms-system.com/intersnackgroup/)

Nous enquêtons sur toute violation réelle ou présumée du Code de Conduite rapidement, équitablement et conformément aux obligations légales.

Il est utile que vous vous identifiiez lorsque vous signalez des soupçons ou des violations du Code de conduite, car cela nous permet de vous contacter pour obtenir des informations complémentaires et assurer le suivi. Vous pouvez toutefois signaler toute violation réelle ou présumée de manière anonyme.

Nous préserverons la confidentialité dans toute la mesure du possible tout en remplissant nos obligations d'enquête sur d'éventuelles violations et d'agir légalement à tout moment. Nous encourageons les gens à communiquer ouvertement et honnêtement.

Nous ne tolérerons aucune forme de représailles à l'encontre d'une personne qui, de bonne foi, divulgue des violations réelles ou présumées. D'autre part, nous n'acceptons aucun rapport délibérément inexact, insultant ou diffamatoire.





# Questions & Réponses

## Questions & Réponses



### Q1. Qui peut alerter ?

Toute personne qui souhaite exprimer un doute ou une inquiétude concernant une mauvaise conduite potentielle au sein de notre société à l'encontre de notre Code de Bonne Conduite.

### Q2. Quels types de problème peuvent constituer une violation potentielle des règles de bonne conduite ?

Voici quelques exemples de doutes ou d'inquiétudes, cette liste n'est pas exhaustive.

- Fraude
- Violations de Droits de l'Homme
- Discrimination ou harcèlement
- Violations de lois et de règles de concurrence
- Blanchiment d'argent ou violations de sanctions
- Tenue irrégulière des registres financiers et non financiers
- Corruption
- Conflits d'intérêts
- Problèmes environnementaux, sanitaires et de sécurité
- Utilisation inappropriée des ressources de la société
- Délit d'initié
- Divulgence d'informations confidentielles
- Violations de l'une quelconque de nos (autres) politiques
- Représailles contre une personne qui alerte en toute bonne foi

N'utilisez pas cette politique :

- Pour signaler des événements représentant un danger immédiat pour des vies ou des biens. Si vous avez besoin d'aide en urgence, contactez les autorités locales ou composez le numéro d'urgence de votre pays.
- Pour des demandes ou réclamations relatives à des produits ou des services
- Pour porter des accusations dont vous savez qu'elles sont de mauvaise foi. Dans ce cas, vous vous exposez à des mesures disciplinaires.

### Q3.. A qui puis-je m'adresser pour signaler une mauvaise conduite présumée ?

En cas de doute, n'hésitez pas à en parler à quelqu'un, : votre manager, le service des ressources humaines, votre représentant de confiance désigné au sein de l'entreprise, le cas échéant le service de conformité du Groupe.

:

### Q4. Comment utiliser la plateforme d'alerte mise à disposition ?

Si vous suspectez une mauvaise conduite et estimez en toute bonne foi que le problème ne peut être traité par l'échange, vous pouvez contacter notre service d'alerte externe pour faire part de vos doutes ou inquiétudes en toute confidentialité; Ce service d'alerte est géré par un tiers indépendant et est accessible 24h/24h, 7j/7j et 365 jours par an.

Le système de recueil d'alerte Intersnack est un système certifié et normalisé offrant la plus haute sécurité possible en matière de données et d'accès. La connexion est sécurisée et le contenu est chiffré. Aucune tierce partie n'y a accès, y compris Business Keeper GmbH. Le système et le centre de données de haute sécurité sont certifiés conformes à la norme ISO 27001.

Le service est hébergé dans un centre de données de niveau de sécurité Tier 3+ en Allemagne. Les alertes ne peuvent pas être retracées jusqu'à leur origine. En théorie, le personnel informatique de l'entreprise peut dire si des employés ont accédé au site Internet du système de recueil d'alerte, mais pas si une alerte a été soumise.

Si, en tant que lanceur d'alerte, vous souhaitez également empêcher cette possibilité, vous pouvez utiliser un ordinateur ou un appareil mobile en dehors du réseau de l'entreprise.



### Q5. Quel type d'informations dois-je fournir ?

Lorsque vous faites un signalement, fournissez le plus de précisions possible pour permettre à notre société d'évaluer le problème et d'enquêter, comme :

- Le contexte, l'historique et la raison de votre inquiétude
- Des noms, dates, lieux et autres informations utiles
- Tout document qui pourrait étayer votre signalement

Une suite peut être donnée à un signalement uniquement si celui-ci comporte suffisamment d'informations et s'il est raisonnablement possible d'obtenir des informations complémentaires.

Veillez garder à l'esprit que toutes les informations que vous soumettez peuvent entraîner des décisions pouvant avoir des conséquences pour les employés du Groupe Intersnack ou de tiers. Pour cette raison, veuillez uniquement soumettre des informations qui sont correctes et complètes au mieux de votre connaissance.

### Q6. Les signalements restent-ils confidentiels ?

Tous les signalements sont faits de manière confidentielle. Cela signifie que les informations que vous fournissez seront partagées seulement avec quelques personnes sur la base du principe du besoin d'en connaître. Les informations pourront être divulguées en dehors de ce petit groupe de personnes uniquement si la loi nous l'impose ou qu'un intérêt public important est en jeu. En principe, nous avons l'obligation d'informer la personne concernée qu'une plainte a été déposée contre elle, mais votre identité ne sera pas révélée. Vous pouvez également nous aider à protéger la confidentialité en restant discret et en ne discutant pas de votre signalement avec vos collègues ni avec qui que ce soit.

Toutefois, nous encourageons les gens à communiquer ouvertement et honnêtement.

### Q7. Que se passe-t-il une fois que j'ai signalé l'alerte ?

Après avoir soumis une alerte, le service Conformité d'Intersnack Group GmbH & Co. KG est informé qu'il a reçu une nouvelle alerte. En tant que lanceur d'alerte, vous serez informé que votre alerte a bien été reçue.

L'alerte sera ensuite examinée avec soin. Selon la nature du cas, d'autres services de l'entreprise, comme l'Audit interne, peuvent être impliqués dans l'enquête. Selon les circonstances du cas, nous faisons appel à des ressources externes comme des prestataires de services spécialisés ou des avocats dans le cadre de notre enquête. L'alerte sera toujours traitée avec la plus grande confidentialité possible.

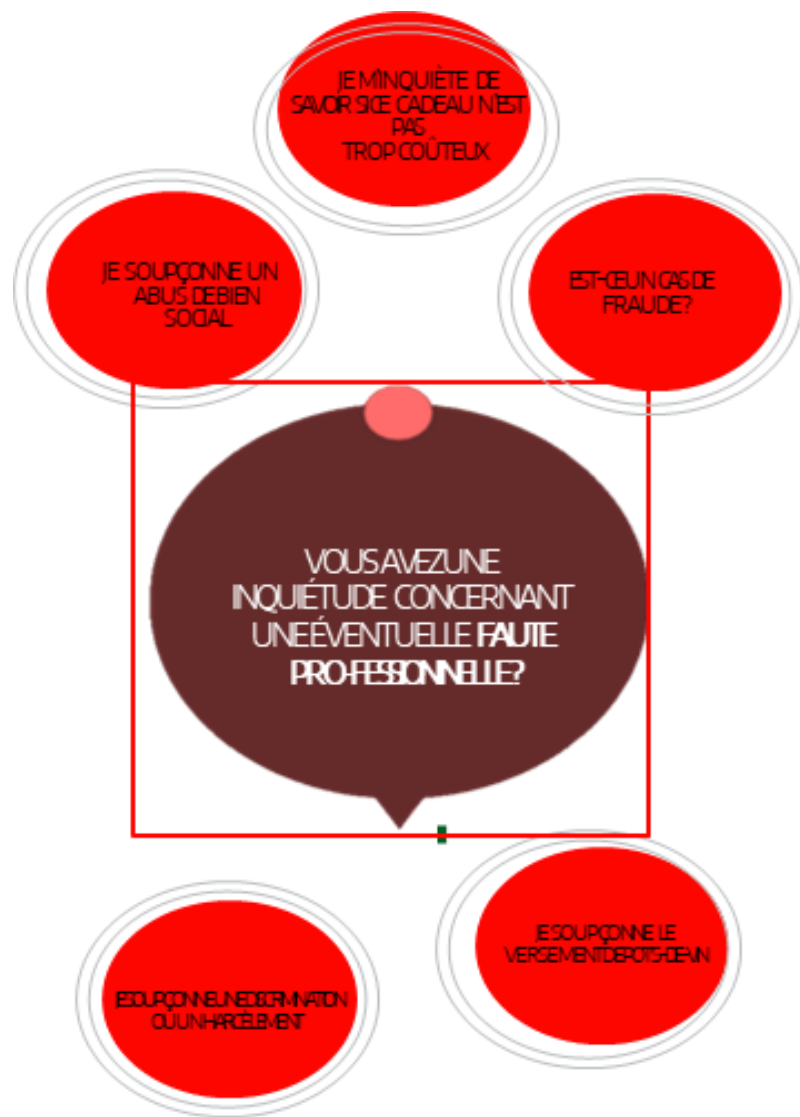
Nous tenons les lanceurs d'alerte informés de l'état d'avancement de l'enquête, même s'il n'est pas toujours possible de partager tous les détails.

### Q8. Suis-je protégé si j'alerte ?

Notre société encourage les collaborateurs à alerter sur les mauvaises conduites (présumées), et les salariés sont toujours protégés lorsqu'ils font part de leurs doutes ou inquiétudes. Soyez assuré que vous ne risquez rien en faisant part de vos inquiétudes en toute bonne foi concernant une mauvaise conduite présumée. Aucune forme de menace ou de représailles ne sera tolérée. Les représailles à l'encontre des auteurs de signalements sont considérées comme une violation de notre Code de Bonne Conduite et peuvent en conséquence donner lieu à des mesures disciplinaires.

En revanche, vous ne serez pas protégé si vous signalez avec malveillance des faits dont vous savez qu'ils sont faux.

En résumé,



## À QUI PUIS-JE

M'ADRESSER ?



PARLEZ SI POSSIBLE À LA PERSONNE CONCERNÉE

OU



PARLEZ À VOTRE SUPÉRIEUR(E) HIÉRARCHIQUE OU RH

OU



VOUS POUVEZ TOUJOURS CONTACTER LA OU LE(S) REPRÉSENTANT(E)(S) DE CONFIANCE DESIGNÉ(E)(S) POUR CELA

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT UTILISER LA PLATEFORME :

ALLEZ À [HTTP://](http://) POUR SOUMETTRE UN SIGNALEMENT OU POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS

NOUS COMPRENONS QU'IL N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE DE SIGNALER DES INQUIÉTUDES CONCERNANT D'ÉVENTUELS FAITS GRAVES, MAIS NOUS VOUS **ENCOURAGEONS À PRÉSENTER** TOUTE INQUIÉTUDE ET À **VOUS EXPRIMER !**

TOUT TYPE DE FAUTE PROFESSIONNELLE SERA TRAITÉ **DE MANIÈRE APPROPRIÉE ET CONFIDENTIELLE**

